

## Boeing B737 Max en chute ???

L'interdiction de vol des B737 Max, suite à plusieurs incidents et malheureusement deux crashes (**Lion Air en octobre, 189 morts et Ethiopian le 10 mars avec 157 morts**), interroge sur les capacités de Boeing et de la FAA (autorité US chargée des certifications). Ils sont apparemment plus intéressés par la course à la commande de milliers d'avions (avec les gains financiers) plutôt que la garantie d'une sécurité maximum. C'est grâce à la pression des passagers et des syndicats que cette interdiction a été imposée aux Usa, alors que dans d'autres pays elle était déjà en vigueur. Le patron de Boeing, deux jours après le deuxième accident, assurait encore son président Trump que le 737 max était « sûr et fiable » !!!

En cause, des sondes d'incidence défaillantes, **un logiciel qui prend la main sur les pilotes**, et des pilotes en manque de formation qui n'arrivent pas à désactiver le système (là aussi pour faire des économies).

Air France a encore une bonne réputation sur le sérieux de son entretien. Mais la sous-traitance en plein développement attaque cette réputation. Et ces événements graves démontrent qu'on ne peut se reposer aveuglément sur le constructeur en cas d'incidents ou d'accidents... Le crash du Rio Paris montrait déjà cela.

**Le groupe AF/KLM doit faire entretenir ses avions par des structures fortes.**

Le jeu actuel de sous-traitances multiples, dont l'objectif est de gagner toujours plus d'argent sur le dos des salariés, présente le risque de multiples opacités nuisibles à la sécurité. **Les passagers sont attachés à une maintenance de qualité**, où toutes les informations circulent, avec des syndicats efficaces comme contre-pouvoirs des dérives éventuelles liées aux politiques de profit maximum.

Il faut revenir vers **un entretien unique et solide** de notre flotte. Airbus, Boeing, Bombardier... tous les avions qui volent sous les couleurs du groupe doivent être révisés, surveillés par AF/KLM maintenance. Avec des structures capables d'analyse et d'initiative indépendante face aux grands constructeurs. Avec des personnels en nombre et bien qualifiés, ce qui implique aussi des salaires corrects.

**Malheureusement ces dernières années Air France n'est plus à la hauteur...**

**Un changement de politique est nécessaire. Avec des embauches et de bons salaires. Réunifiant les salariés de l'entretien Air France en réintégrant les activités sous traitées avec leurs salariés.**

### LES DESSINS DE LA RÉDACTION



PAR THIBAUT SOULIÉ

 LAREVUEDESSEINEE.FR

## Après élections : L'ex –CCE Air France en crise

Réuni le 29 mars, aucun Secrétaire n'a pu être mis en place. Il n'y a donc pas de Bureau mis en place, 2 employés de ce comité ont reçu une délégation temporaire de gestion pour les affaires courantes (colonies de vacances...). Le 18 avril aura lieu une nouvelle session. Cette carence s'explique par le passif du CCE, en déficit structurel depuis des années, avec une Direction savonnant la planche à des syndicats vivant sur un clientélisme malsain. Pour mieux les tenir en laisse....

La Direction a parallèlement mis en place une baisse des moyens syndicaux, aidée par la nouvelle loi Macron instituant les CSE (comité social et économique).

Sud aérien a proposé en séance qu'une coordination des secrétaires des 7 CSE travaille, avec l'ensemble des organisations syndicales, sur un projet commun dans l'intérêt des salariés d'Air France. En attendant, Sud aérien réclame **la transparence et l'accès aux comptes du CCE**. La Direction Air France doit parallèlement aider financièrement à la solution de cette crise, provoquée entre autres par le manque de ressources due à la baisse considérable des effectifs.

## ASER, patrons voyous de la sûreté condamnés

**Les dirigeants de la société ASER** basée à Cergy (95) et qui emploient les agents de sûreté du site d'Air France Orly Nord, viennent d'être **condamnés par la justice pour : travail dissimulé, abus de biens sociaux, recel de bien sociaux et abus de confiance**.

Spécialisée dans la sécurité des centres commerciaux et rendez-vous événementiels, cette société a employé environ 400 personnes au plus fort de son activité.

Le tribunal a ordonné la confiscation de plus de 2 millions d'euros de biens immobiliers et mobiliers tels que maisons, voiture de sport, deux chevaux montés et un appartement. Les peines vont de 18 mois de prison avec sursis pour le couple et 12 mois avec sursis pour l'ami.

Au fait coutumier que des patrons se soient servis dans la caisse de l'entreprise, s'ajoute la pratique du travail dissimulé sur le dos des salariés, dans ces métiers, comme dans bien d'autres. Si la justice a condamné de telles pratiques jugées déloyales par rapport aux entreprises de ce secteur d'activité, elle est beaucoup moins attentive quant au sort réservé à toutes celles et ceux qui sont employés dans ces sociétés de sécurité !

Dans la course qui fait rage pour décrocher des marchés, dans cette activité, comme ailleurs, **les premiers responsables sont les commanditaires**, qui eux n'ont de cesse à chaque dénonciation des contrats de vouloir baisser les prix des prestations et **Air France ne déroge pas à cette règle !**

Dans ce cercle vicieux, ce sont toujours les travailleurs qui en paient les frais, soit par des suppressions de postes, soit par des réductions ou suppressions de primes, quand ce n'est pas des diminutions de salaire ou licenciements.

Le sort réservé aux dirigeants d'ASER ne nous attriste pas, nous préférons de loin être solidaires et **aux côtés des agents de sûreté de cette société** qui ignorent, comme nous, quelles seront pour eux les conséquences de l'attitude de leurs patrons.

---

SUD Aérien – BP 30 - 91551 PARAY VIEILLE POSTE CEDEX

Tél : 06.37.91.20.51 - Fax : 01.41.75.64.02 - E-mail : [sudaf@wanadoo.fr](mailto:sudaf@wanadoo.fr)